

# Stage de longue durée à l'EIB Guide pratique à destination du maître de stage

Mars 2017

# Informations pratiques

Durée: 12 semaines minimum

Période: entre le 1er juillet et le 31 octobre

**Rythme**: temps plein

## Objectifs du stage

L'objectif général du stage est de permettre à l'étudiant de vivre une expérience professionnelle et de développer des compétences, à la fois techniques et transversales, qui lui seront utiles au cours de sa future carrière.

Le stage peut être effectué en entreprise ou en centre de recherche, y compris donc au sein d'une université. Les objectifs poursuivis dans les deux cas sont identiques.

De manière plus spécifique, l'Ecole attend de l'étudiant qu'à l'issue de son stage, il ait :

- satisfait aux attentes de l'institution d'accueil, telles que décrites dans le cahier des charges défini dans l'article 3 de la convention : l'étudiant a compris ce qu'on attendait de lui et a fourni les livrables demandés ;
- démontré une expertise scientifique et technique suffisante;
- adopté les attitudes professionnelles attendues dans le contexte du stage : fiabilité, sérieux, autonomie et initiative ;
- démontré les aptitudes relationnelles nécessaires à un bon fonctionnement professionnel : intégration dans l'équipe, décodage de la culture du lieu de stage, respect de la hiérarchie ;
- utilisé des outils d'organisation du travail adaptés à la situation de stage ;
- porté un regard réflexif sur son expérience de stage, fait un bilan critique et objectif lui permettant de tirer les enseignements nécessaires à la poursuite de son parcours.

# Quelles tâches assigner au stagiaire?

Il est possible de confier à l'étudiant un projet à mener de bout en bout, ou de lui proposer de participer à différents projets menés par l'institution d'accueil. Il est également intéressant pour le



stagiaire de participer à la vie de l'entreprise ou du centre de recherche et d'en découvrir les différents aspects.

De manière générale, l'Ecole souhaite que les tâches confiées à l'étudiant soient du même type que celles qui seraient confiées à un nouveau diplômé bioingénieur.

#### L'encadrement

Outre le maître de stage, plusieurs personnes sont impliquées dans le suivi du stage :

- **Le superviseur académique** est choisi par l'étudiant parmi les membres du corps académique de l'EIB. Il s'agit de la personne représentant l'EIB lors du déroulement du stage. Il valide les objectifs de stage et supervise à distance le stage.
- **Le coordinateur des stages** (Romain Depireux) aide l'étudiant à construire son projet de stage, vérifie les conditions d'éligibilité des stages, contrôle que la procédure administrative est respectée. Il participe à la visite de mi-parcours et organise les jurys d'évaluation.
- **Le(s) (co-)titulaire(s) de stage** ont pour rôle la responsabilité des mnémoniques. Ils sont consultés en cas de litiges ou de questions administratives, mais ne sont pas chargés du suivi quotidien des stagiaires, rôle laissé au superviseur académique.

## Le rôle du maître de stage

Le maître de stage fait partie de l'institution d'accueil et supervise au quotidien l'étudiant sur son lieu de stage. Il est le supérieur hiérarchique direct de l'étudiant et il signe la convention de stage. Si le maître de stage ne dispose pas du droit de signature au nom de l'entreprise, la convention devra également être signée par une personne en disposant.

Sur la base d'une grille d'évaluation fournie par l'Ecole, le maître de stage juge le travail du stagiaire : une première fois à mi-parcours (à titre indicatif et formatif), et une seconde fois au terme du stage (avec influence sur la note de l'étudiant).

Lors de l'évaluation formative à mi-parcours, l'étudiant est tenu d'organiser, sur son lieu de stage, une réunion entre le maître de stage, le superviseur académique, le coordinateur des stages et lui-même afin de discuter du déroulement de stage. Cette réunion, purement formative, est l'occasion de faire le point en présence de toutes les parties.

Au terme du stage, le maître de stage est invité à participer à l'évaluation orale de l'étudiant qui a lieu devant un jury composé de professeurs de l'Ecole et d'un bioingénieur diplômé de l'EIB. Le jury évalue la capacité de l'étudiant à synthétiser son expérience professionnelle, à identifier ses acquis et à s'auto-évaluer. L'évaluation technique et scientifique est laissée au maître de stage.

Lors de l'évaluation (qui dure environ 30 minutes), 10 minutes sont prévues pour une discussion entre le jury et le maître de stage, à laquelle la grille d'évaluation sert de base. Dans le cas où le maître de stage ne peut être présent le jour de l'évaluation (comme par exemple dans le cas d'un stage à



l'étranger), d'autres moyens sont mis en place pour que cette discussion puisse avoir lieu (vidéoconférence, téléphone, échange de mails, ...).

#### **Productions**

L'Ecole ne demande pas de rapport technique à l'étudiant, mais plutôt un portfolio reprenant les traces d'apprentissages et leur analyse. De son côté, l'entreprise ou le centre de recherche est libre de demander au stagiaire de la documentation ou un rapport relatif au travail effectué pendant les trois mois de stage. L'évaluation de ces livrables par le maître de stage entrera en compte dans l'évaluation globale de l'étudiant. Ces-derniers doivent donc être remis au plus tard le dernier jour du stage. Les productions remises ultérieurement ne pourront pas intervenir dans la note de l'étudiant.

## Cas d'un stage en milieu académique

Il est important de noter que, dans le cas d'un stage effectué au sein d'une université (qui est une entreprise à part entière), il est demandé à l'étudiant d'adopter un comportement professionnel sur lequel il sera évalué au terme de son stage, et au maître de stage de veiller à mettre le stagiaire en situation de chercheur professionnel, et non d'étudiant.

#### **Contacts**

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le responsable des stages au sein de l'Ecole :

Romain Depireux

Romain.depireux@ulb.ac.be

02 650 66 12